Ne pouvant modérer notre dégoût et notre indignation quand nous attaquons ces vils politiqueurs; ces marchands de nationalité et de religion, nous laissons parler les chiffres cités par le Poys

Notre confrère avait accusé le Cauchon de se faire graisser la patte pour soutenir la confédération. Le Cauchon défia le Pays d'en donner preuve. Celui-ei n'eut qu'A ouvrir les comptes public pour y trouver que le Cauchon et son associé n'avait pas requ moins de \$10,843,62, en la seule année 1864-65 plus \$050,-83. formant un total, du 30 juin 1864 au 30 juin 1865, de ONZE MILLE DEUX CENT QUARANTE NEUF DOLLARS ET QUARANTE CINQ CENT!

Tel est le prix d'un Cauchen, sous le régime co-

Et l'on s'attend à ce que les comptes publics de 1865-66 sassent voir que le rappel du traité de réciprocité n'a aucunement fait baisser le prix de "l'article," quoique les pois, l'orge et les céréales généralement, scient à beaucop meilleur marché.

La portion de ce Cauchon ayant été de \$783 par mois, on demande s'il ne doit pas peser le poids, et n'il ne serait pas temps de le livrer à la consommation populaire.—(Union National)

# Montant des souscriptions en faveur des incendies de St. Roch et de St. Sauveur jusqu'a cette

Québcc	56,136,00
Montréal	
Trois Rivières	
Ottawa	1,765.00
Hant-Canada	8.914 00
de la Campagne	17,002.00
Etats-Unis	
Prince Edonard	1:172,00
Nouveau-Brunswick	
Nanvelle Ecosses de	11.042,00
Angleterre Ecosse	
France	
Arlande	
Allemagne	14,00
the gonvernement du Canada	

362,586,00

leto'P charges de provisions charges de marchandisos 338 minors de grains A \$32 minots de patates. "12,000 paires de couvertes de laines.

La musique du neuvième batallion jouera dimanche après midi, sur le Glaciarum Jacques -Cartier, rue de la Reine; - Ba

## CORRESPONDANCE.

Mr. le Rédacteur,

Veuillez me permetire l'usage de votre intéressante feuille pour reponsser les attaques injustes et mensongères lancées contre les incendiés de St. Sauveur en particulier par le Journal de Québec, dans un article éditorial du 2 conrant, au sujet des incendiés de l'assemblée de Jeudi dernier à la Halle Jacques Cartier. Cette assemblée, dit-il, a été convoquée par les incendiés de St. Sauveur dans le but de demander, ce qu'ils ce savent pas eux mêmes, et cela à la seggestion d'individus qui ne s'agitent que parecqu'on a refusé de leur donner le maniement de l'argent, qui font de la politique avec le nom de charité. Ce mouvement, M. le Rédacteur, est venu de M. Cauchon fui-même et non pas des personnes qu'il accuse si injustement. M. le Rédacteur, il a déjà été prouvé dans une autre occasion, que les personnes, si gratuitement accusées par M. Canchon, et qui semblent le point de mire de ses attaques inconvenantes et injustes, n'ont jamais demandé le maniement de l'argent des incendiés et ne l'anraient point accepté; ce qu'elles ont désiré, à la demande des incendiés eux mêmes, c'était d'être adjointes au Comité local de St. Sauveur pour surveiller la distribution des secours et que justice fut rendue aux incendiés de cette locolité, Si on eut fait alors justice, à la demande des incendiés, un grand nombre qui appartiennent à cette localité, n'auraient point formule de plaintes sone serment comme ils l'ont fait ct avec raison,

puisque cas plaintes ont été pronvées surabondamment devant le comité de révision et enrégistrés comme telles pour servir à la postérité; Un fait, ontre plusieurs autres, mérite d'être mentionné: Une femme très respectable, qui, avant l'incendie, jouissait d'une modeste aisance mais qui s'est vue ruinée, comme le sont presque tous les incendiés non assurés de cette localité, est allée chez un membre du comité local lui demander sa part des \$2 par tête, accordées aux incendiés, pour elle et sa famille. Cette pauvre femme, sans protecteur et sans défence, sur la remarque qu'elle fit alors qu'on ne lui donnait pas sa part complète, de \$2 par tête, fut brutzlement chassée de la maison de l'agent du Comité

Pour éviter tous ces désagréments et les plaintes nombieuses faites devant le comité, celui ci, dans le but de rendre service, aurait du se parlager les différents quartiers de la localité : et faire la distribution comme cela se fait par des monarques mêmes dans les pays étrangers, dans les cas de calamité publique, et ne pas se

Maintenant passons à l'assemblée de Jeudi; et voyons pourquoi les incendiés n'ont pu obténir l'adoption d'une 2me. résolution tres impor-tante, qui tendait à demander, au Comité général de vouloir bien reconsidérer son règlement et faire droit à la demande des incendiés, La rameur dit que M. Cauchon était là présent, déguisé, avec un certain nombre de fiers à bras salariés, pour empêcher la passation d'une telle résolution. Ce fait, M. le Rédacteur, ne m'étonne pas du tout, quand je jette les yeux sur le Journal de Québec, plus haut cité et que j'y vois l'opinion de M. Cauchon sur la respectabilité des incendiés en général. M. Cauchon dit qu'ils sentent qu'il y a de l'argent dans les banques et il le veulent tout naturellement, " à lout prix, les uns pour boire et les autres " pour faire trève pendant quelque temps à leur "métir de mendiant." Une tele ins. leg M. le Rédacteur ne pouvait venir que de M. Cauchon, puisque à la séance du comité de distribution de jeudi dennier sur la demande qui fit faite par un des membres du comité qu'une nouvelle distribution d'argent fut faite à chaque victime de l'incendie, sans distinction, à raison \$2, par tête, M. Cauchon s'y est opposé et l'a fait rejeter, sous prétexte que ce sérait démo-naliser la population que de leur mettre cet argent entre les mains.

Les 1070 propriétaires incendiés de St. Sauveur sont donc tous des mendiants, des ivrognes et des hommes sans mœurs, et n'ont point acquis ces propriétés au moyens d'économies réalisées après les plus grands sacrifices? Mais M. Cauchon oublit-il que, dans cette localité il y a citovens qui ent le time d'Honorable et qui par conséquent sont loin d'être mendiants, qu'il y a là aussi d'antres citoyens qui ont le maniement des deniers publics depuis un grand nombre d'années, et beaucoup d'autres qui se croient tout aussi honorables que M. Cauchon? Du moins, n'ont-ils pas vu dans les journaux des certificats de la nature de ceux qui ont été publiés sur son compte aussitôt après sa sortie du Bureau des Travaux Publics? Il n'y a rien de plus offensant, M. le Rédacteur que de se voir iraiter de la pareille façon par un homme qui a oublié son origine, qui est devenue riche dans quelques années au moyen de tripotages politiques, et qui n'a retiré d'une éducation, gratuite-ment donnée, qu'une do-c - urabandante d'orgueil, de présomption et de grossierreté la plus vulgaire. - Aussi persiste-t-il a jeter l'odieux sur les 1070 respectables et éconômes propriétaires incendiés de St. Sauveur qu'il appelle mendiants. Quel peut-être le but de M. Cauchon de vouloir quand même garder la possession des fonds de secours? Serait-ce par hasard pour se conserver le plaisir de contempler du regard des sommes condes en chiffres et envoyées pour seconrir les incendiés? le crois plutôt que c'est en partie pour soutenir l'état d'un certain nombre d'employés, particulièrement d'un M. Verret qu'il a fait ballotter su ressivement dans les bureaux de la Banque Nationale, des Travaux Publics, puis envoyer extraordinairement en Belgique pour l'émigration, puis placer dans le Bureau des Statistiques et finalement nommer secrétaire perpétuel des incendiés, architecte et inspecteur des maisons à être érigées sur le terrain incendié; d'ailleurs, le salaire de M. Verret est peut-être payable en prières, vu que c'est pour une œuvre de chaole vallings 1 ... A rité publique. 🌲

Maintenant que veulent les incendies en genéral? Ils veulent une distribution immédiate des fonds de secours, tout en se conformant aux lois

qui les régissent dans chaque localité : d'abord, les propriétuires, assurés et non assurés, pour les aider aifaire faire quelques ou rages durant cette saison ou la main d'œnvre est à bon marché, la plupart des ouvriers ne gagnant dans les chantiers que deux chelins par jour, grand nombre incendiés sont ouvriers et mont point douvrage, et par ce moyen économiserait beaucoup en le faisant de leurs propre mains, mais n'ont point le sou à mettre à part pour acheter des matériaux; -enfin les localaires payernient leurs petites dettes, et vous savez, M. le Rédacteur, que les propriétaires assurés n'out point d'assurances pour couvrir la moitié de leurs peries; loin de lit et la modique assurance qu'ils ont reçue & servi à les nourrir et les habiller depuis l'incendie. J'ose esperer, M. le Rédacteur, que les citoyens qui ont si généreusement, donné des secours s'assemblerontiet demanderont au comité général de vouloir bien reconsidérer leur projet adopté et le modifier dans l'intérêt général des incendrés en faisant une distribution immédiates de tous les secours qu'ils ont en mains : par ce moyen les incendies profiteraient des secours, tandis que l'allouence partielle et en nature que leur lait ce comité, n'est propre qu'à encourager le trafic et des spéculations, tout au détriment des victime de l'incendie.

UN INGENDIE DE ST. SAUVEUR.

4.février, 1867.

Les Anglais ont toujours été forts en statistique. Voici quelques extraits qui allanet la rigidité des chiffres à l'humeur des observations:

Il meurt un homme par seconde (ou une femme). Sur 10,000 personnes, une seule atteint la centaine. Les hommes mariés vivent plus lontemps que les célibataire. ( Cela se comprend, leurs repas sont ré-

Un homme de haute taille a plus de chances de lon-

gévité qu'un homme de petite stature.

Sur cent personne, soixant-dix se marient plutôt en juin qu'en décembre. ( Que voulez-vous 7:22 l'herba

.La naissance et la mort out le plus souvent lieu la La statistique des grofessions établit que les méde-

cins meurent les plus jeunes. Cela prouve qu'ils se soignent.)
Il y a sur la terre 335 millons de chrétiens. ( A un

sou par perssone, le devier de saint Pierre aurait produit 16 millions.)

## TRAITÉ DE GÉOMÉTRIE a come pare lay a malagrapher

## CHARLES BAILLARGE, ecr.,

Ce magnifique volume de 800 pages est à vendre par le soussigné, à son bureau à la Corporation. Rue St. Louis.

PRIX: -12s. 6d.

CHRYSANDRE JUNEAU.

#### UN VRAI GENTILHOMME.

On veut être gentleman, même si ce n'est que dans le sens le plus bas de ce mot, dans celui qui n'a trait qu'à la notion vulgaire de l'apparence extérieure. On n'a pas le courage d'avancer lentement et pariemment dans la condition sociale où l'on a été placé par Dieu; l'on veut absolument vivre dans la condition fashionable, où, insensible au ridicule, on trouve bon de se placer; et tout cela pour sacrifier à la vanité de ce monde factice de la fashion, dont on veut à tout prix faire partie.

On fait queue, on se presse, on se coudoie pour arriver aux premieres places dans l'amphithéatre social, et, dans cette bagarre, toute noble et généreuse résolution est doulée aux pieds, tandis qu'une foule de natures, et des plus belles, sont irrévocablement élouffées.

Quelles ruines, quelles misères, quelles banqueroutes, résultent île cette rage d'éblouir les autres sous l'éclat d'un faux succès, c'est cu

qu'il est inutile de raconter.

Les résultats funestes de tont ceci éclatent, de toutes parts et sous mille formes, dans les fraudes insignes commises par des hommes qui ont le courage d'ûtre malhonnèles, mais non celui d'être pauvies, et dans les courses à la fortune; "courses dosesperées on la pitie n'est pas tant pour ceux qui tombent que pour les centaines d'innocentes familles qui, presque toujours, sout impliquées dans leur ruine.